

sommaire

1-LE CLOCHER EST INSTALLE
2-C.R DU 22 08 1937
3-C-R DU 10 10 1937
4-ROLE D'AFFOUAGE 1937
5-DAVID VINCENT (FIN)
6-VIE COMMUNALE
7-

bulletin municipal de la commune de Chatelneuf

DECEMBRE 19917

Le clocher est installé

Le grand moment vécu par le village cette année, fut sans conteste celui de la mise en place du clocher. Après une année de mise en place du projet, de décision et de construction, le clocher flambant neuf, brillant de ses couleurs chatoyantes est aujourd'hui installé.

C'était une belle cérémonie à laquelle était convié tout le village, les voisins, les amis. Le soleil était de la partie et accueillait plus de deux cent personnes, venues admirer le spectacle, qui avait lieu le samedi 25 octobre 97.

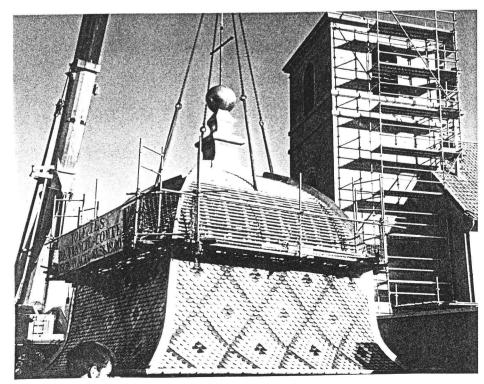
L'ancien clocher avait plus de 150 ans, sa couverture de zinc ne protégeait plus guère et la charpente devait être changée. Ce fut l'occasion pour le conseil municipal de proposer aux habitants de mettre un peu d'éclat sur le plus haut toit du village, et chacun s'attachait à trouver le dessin approprié et les couleurs idéales.

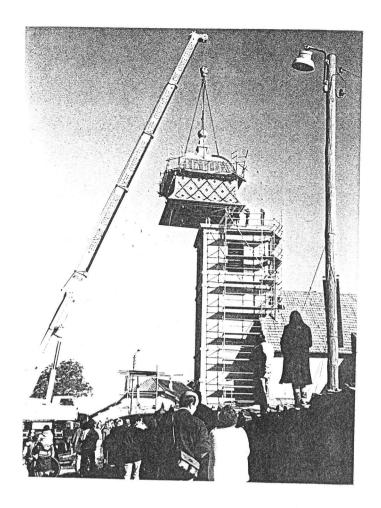
Par le biais d'un concours, afin de sensibiliser au maximum tous les habitants, des idées furent données, et la proposition retenue fut celle d'un jeune du village, Stéphane Vannoz.

- Projet et construction -

Dans la mesure ou l'église est classée, la commune devait faire appel aux architectes Bâtiment de France, et il revenait à M. Olivier de Santis, maître d'oeuvre en architecture de Foucherans, de s'occuper de cette affaire. Le dossier était monté, les subventions demandées à la DRAC, et les entreprises consultées. Toitures de Franche Comté de Placey, fut choisie, les ouvriers ont mis autant de coeur à l'ouvrage pour le clocher de Chatelneuf que pour la cathédrale de Bourg, sur laquelle cette entreprise est en train de travailler.

C'est au sol que les travaux commençaient, il fallu tout refaire. La galbe est un peu différent , c'est la tuile vernissée qui en a défini la forme. Au moment de la démolition de l'ancien clocher, un échafaudage était installé et il servait aussi au nettoyage des pierres qui furent aussi rejointoyées.





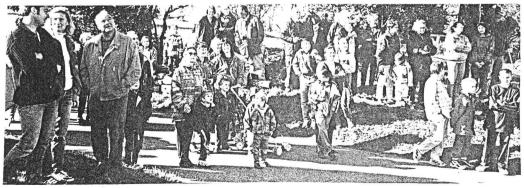
L'ensemble atteignait le poids de 13 tonnes, il fallait procéder à l'installation du bulbe.

13 tonnes de charpente et de toiture, c'était la limite. l'entreprise Franche comté levage avec son énorme grue se chargeait de lever ce monument, qui une fois installé à 25 mètres, paraissait très petit. le travail de précision de cette énorme grue provoquait l'admiration du nombreux public.

Au village ce fut un jour de fête. Il y eut tout d'abord la cérémonie avec de nombreuses personnalités présentes, M. Jourdain, sénateur, M. Moreau, conseiller général, M. Jean architecte des bâtiments de France, les maires de nombreuses communes, et tous ceux qui ont travaillé sur ce projet. M. Tribut, maire de Chatelneuf qui a d'abord remercié tous ceux là, devait donner quelques chiffres sur les travaux entrepris. L'opération a coûté 510 000 francs, subventionnée à 40 % par le direction régionale des affaires culturelles.

Amicale cérémonie

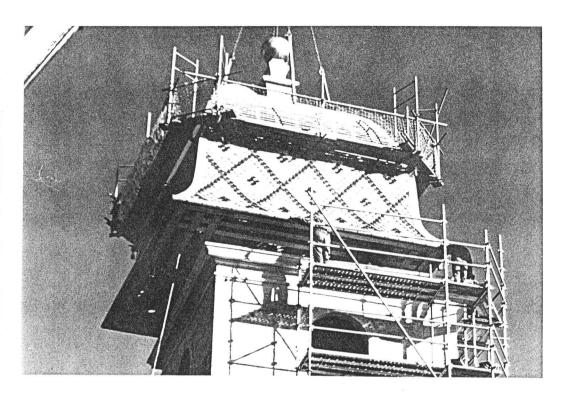




M. l'abbé Rambert Ferrez procédait à la bénédiction avec un petit commentaire :" Je vois dans ce geste d'inauguration la joie et la fierté des habitants de Chatelneuf, l'initiative et la décision de la municipalité de protéger son patrimoine..."

En ce samedi d'octobre, tout le village était présent, bien avant l'heure pour voir l'installation de ce clocher. Il y avait de nombreuses personnes venues de tout le canton , qui avaient déjà eu l'occasion d'admirer le monument durant la dernière de fabrication.

Lorsque les moteurs de la grue se mirent en marche, personne ne bronchait, les yeux fixés sur le clocher, chacun suivait son ascension et la pose sur son socle, provoquant l'admiration devant tant de précision.



Plus de 200 personnes ont suivi le spectacle

Une bonne partie restait sur place pour partager et apprécier un buffet en plein air, servi par Elie Sclafer du Bois Gourmand.



Une nouvelle page de l'histoire du village est tournée, le clocher aux belles tuiles vernissées est installé.

DÉPARTEMENT du JURA
ARRONDISSEMENT de LONS le SAUNIER
CANTON de CHAMPAGNOLE
COMMUNE de CHATELNEUF

REUNION DU CONSEIL-MUNICIPAL EN DATE DU 22 AOUT 1997

PRESENTS: Tous les membres

- Lecture de la lettre de Monsieur le Préfet concernant la création d'une communauté de communes dont le périmètre comprendrait les communes du canton de Champagnole.

Le Conseil-Municipal ne donne pas son accord à ce projet.

- ROLE D'AFFOUAGE 1997

- . JACQUEME Max remplacé par JACQUEME Samuel et Sébastien .
- . RAGOT Jean remplacé par RAGOT Paule,
- . SAUVONNET Patrick enlevé ainsi que MICHAUD Eric.
- . JOLY Vincent et BERTSCHY Chantal rajoutés.
- 3 Stères de bois vendus à M. CLEMENT Pierre : 30 F le stère TTC.
- Lettre de M. PELLERIER Alain et Mme CLAIROTTE Raymonde concernant le ruissellement des eaux de pluie sur la chaussée au bas du village : le nécessaire sera fait.

- Demande d'achats de terrains de construction

M et Mme TONY Bernard : Le conseil donne son accord à l'unanimité. Une visite du terrain aura lieu avec l'acheteur potentiel.

- M. TRIBUT André et Mme WAELKENS Catherine : le conseil refuse, cette construction étant destinée à être une résidence secondaire.

Chatelneuf le 25 Aout 1997

LE MAIRE,

DÉPARTEMENT du JURA APPONDISSEMENT de LONS le SAUNIER CANTON de CHAMPAGNOLE

COMMUNE de CHATELNEUF

REUNION DU CONSEIL-MUNICIPAL EN DATE DU 10 OCTOBRE 1997

Absents: Excusé: MONNET Jean-Marie

Non excusé: PELLERIER Maurice

- VENTE DE TERRAIN :

Environ 20 ares (lieu-dit "Les Bois de Bancs") seront vendus à Mr TONY Bernard au prix de 10 F le M2. Le chemin d'accès sera pris en charge par la commune moyennant une participation de 50 % de l'acquéreur. Le Conseil-Municipal donne l'autorisation à M. le Maire pour signer l'acte de vente.

- Samedi 18 OCTOBRE 1997, une réunion concernant l'intercommunalité entre les maires et les adjoints des communes limitrophes sera organisée en Mairie de CHATELNEUF.
- Une coupe de bois sera marquée dans le non-soumis; "AUX BOULACHONS" elle sera marquée par l'ONF.
- Le Conseil-municipal ne donne pas de suite au courrier de FRANCE TELECOM transmis par le SIDEC.
- M. MICHAUD André a quitté la séance à 21 H 3O.

Fait à Chatelneuf le 13 octobre 1997

LE MAIRE. Bri But y. Birage 16 96 ovembre 1884

DÉPARTEMENT du JURA ANYONDISSEMENT de LONS DE SAUNIER CANTON de CHAMPAGNOLE COMMUNE de CHATELNEUF

11 BOCKENMEYER Robert 12 BOURGEOIS Louis 13 CHIADO-CAPONET Joël 14 DAYET André 15 DUPLESSIS Jean 16 GAMET Henri 17 GAUTSCHI Paul 18 GIRARDOT Gilles 19 GIRARDOT Jacques 19 GIRARDOT Jacques 20 JACQUEME 20 JACQUEME 20 36 MONNET 20 36 MONNET 20 36 MONNET 20 37 MONTAGNON 20 Gérard 20 38 MOREL 21 Gérard 22 JACQUEME 24 PASQUELIN 25 JACQUEME 25 JACQUEME 26 JACQUEME 27 JACQUEME 28 MONNET 29 JACQUEME 26 JACQUEME 27 JACQUEME 28 MONNET 29 JACQUEME 29 JACQUEME 20 JACQUEME 20 JACQUEME 20 JACQUEME 21 GRAPPIN 20 JACQUEME 21 JACQUEME 22 JACQUEME 23 JACQUEME 24 JACQUEME 25 JACQUEME 26 JACQUEME 27 JACQUEME 28 JACQUEME 29 JACQUEME 20 JACQUEME 20 JACQUEME 20 JACQUEME 21 JACQUEME 20 JACQUEME 20 JACQUEME 21 JACQUEME 22 JACQUEME 24 JACQUEME 25 JACQUEME 26 JACQUEME 27 JACQUEME 26 JACQUEME 27 JACQUEME 28 JACQUEME 29 JACQUEME 20 JACQUEME 20 JACQUEME 20 JACQUEME 21 JACQUEME 20 JACQUEME 20 JACQUEME 21 JACQUEME 21 JACQUEME 22 JACQUEME 23 JACQUEME 24 JACQUEME 25 JACQUEME 26 JACQUEME 27 JACQUEME 26 JACQUEME 27 JACQUEME 27 JACQUEME 28 JACQUEME 29 JACQUEME 29 JACQUEME 20 JACQUEME 21 JACQUEME 22 JACQUEME 23 JACQUEME 24 JACQUEME 25 JACQUEME 26 JACQUEME 27 JACQUEME 27 JACQUEME 28 JACQUEME 29 JACQUEME 29 JACQUEME 20 JACQUEME 21 JACQUEME 21 JACQUEME 22 JACQUEME 23 JACQUEME 24 JACQUEME 25 JACQUEME 26 JACQUEME 27 JACQUEME 27 JACQUEME 28 JACQUEME 29 JACQUEME 20 JACQUEME 21 JACQUEME 24 JACQUEME 25 JACQUEME 26 JACQUEME 27 JACQUEME 27 JACQUEME 28 JACQUEME 29 JACQUEME 20 JACQUEME 21 JACQUEME	ROLE D'AFFOUAGE 1997									
	02 BERTSCHY Char 03 BERTSCHY Char 04 BERTSCHY Guy 05 BERTSCHY Patr 06 BLONDEAU Clau 07 BLONDEAU Emit 08 BLONDEAU Jean 09 BOCKENMEYER Jear × 10 BOCKENMEYER Ma 11 BOCKENMEYER Rob 12 BOURGEOIS Lou 13 CHIADO-CAPONET Jo 14 DAYET And 15 DUPLESSIS Jear 16 GAMET He 17 GAUTSCHI Pa 18 GIRARDOT Gib 19 GIRARDOT Jac 20 GIROD Patr 21 GRAPPIN Ma 22 GREUSARD Jear 23 JACQUEME Sa	intal intal intes ick ick ide ick ide ile i-Marie i-Claude ircel ircel iricel iric inti iul illes icques irick indeleine inne innuel et Sébastien	26 LIMAC 27 MARC 28 MICIL 30 MICIL 31 MICIL 31 MICIL 32 MONN 33 MONN 34 MONN 35 MONN 36 MONN 37 MONN 38 MORI 39 PARE 40 PASQ 41 PELL 42 POM 43 RAGO 44 RAGO 45 RAGO 46 TRIB	INE Rémy IIAND Jacque AUD André AUD Didier AUD Leuis / AUD Nelly IET Bernan IET Claude IET Gilles IET Jean-I IET Jean-I IET Henri IEL Gérar ICH Christ IUELIN Lilian IERIER Maun IERIER MA	Authority Authority					

ARRETONS LE PRESENT ROLE A: QUARANTE HUIT.

Chatelneuf le 25 Août 1997

LE MAIRE,

of hilredy.

- Mais arrête ma pauvre fille avec tes deux couleurs manichéennes. C'est toujours pareil avec toi, tous gentils, tous méchants! Tu ferais mieux de raccrocher, les satellites et les numériques se moquent déjà de toi!
- J'irai jusqu'au bout, j'ai fait le débarquement, moi, alors que tu reposais encore dans les cartons des ingénieurs. J'ai marié plus de rois et de reines que vous toutes réunies!

N'oublie pas ma petite que je suis ta mémoire, ton histoire et que je pense au cinématographe que vous avez si lâchement assassiné!

Interpellant David, la TSF ajouta:

- Ah! Cette jeunesse aucun respect pour ses ainées. A mon époque, nous étions plus nobles, nous avions de l'estime réciproque...
- Oui mais, ce que tu ne dis pas, c'est que tu manipulais les esprits à ton aise, tu obéissais aux marchands et tu défaisais les gouvernements.
- Foutaise, j'étais au service de L'État. C'est vous qui avez décidé de vous multiplier, depuis les gens se mettent à douter, c'est bienfait! Un jour ils vous délaisseront, prétextant que vous ne les excitez pas assez.

A ces mots, la jeune télé couleur s'énerva et décocha un éclair sur la TSF. Celle-ci n'eut que le temps d'inscrire une mire, c'est alors qu'une fumée étouffante s'en échappa.

- Avant on s'entendait bien mais avec le progrès, elle m'attribuait la responsabilité de la décadence des émissions. Elle n'avait pas tout à fait tord mais de là à tout me coller... Y'n des limites!

Sur ce, elle se mit en veille. David attrapa un boîtier plastic et réveilla la télé boudeuse.

- Quoi, qu'est-ce-que vous voulez encore ? Vous vovez pas que je me repose!
- Quelle est cette décadence ?
- Ca devait arriver, avant c'était pas pareil, le soir par exemple, toute la famille venait a mes pieds pour écouter la belle parole. Je me sentais la reine, leurs yeux braqués sur moi, je répandais un flot d'informations, de jeux et de passions, l'après-midi, je m'occupais de sa maman et le soir c'était son père qui me regardait en cachette. Tout allait pour le mieux, j'avais un monopole, le Président faisait des pieds et des mains pour une causerie au coin du feu. Aujourd'hui nous sommes tellement, bientôt nous ressemblerons à l'ONU. Je ne sais même plus qui me respectent, mes programmes sont appauvris; avant le Président était notre mecène, il y avait de la recherche et de la création. Maintenant, nous nous entre-tuons pour survivre, nous subissons la loi du marché et la concurrence et chaque jour plus rude.
- Et l'avenir?
- L'avenir, c'est l'espace, nous lançons des satellites, nous touchons plus de gens, mais nous multiplions les satellites alors le problème est le même, sans compter, petit innocent que vous êtes, nous sommes l'image d'un pays, d'une nation, par nous les idées circulent, le marché est devenu mondial et tous les États s'arrachent nos services. Or il n'y a pas que des États pacifistes, certains préfèrent l'obscurantisme! Nous ne savons plus on donner de l'antenne. Notre espérance de vie s'en ressent et je ne suis même pas certaine d'atteindre le prochain millénaire. Avant, on nous idolâtrait, maintenant, je suis un objet ordinaire.

Ces mots prononcés curent sur la télé un effet malheureux. Mortellement, elle subit une attaque cathodique appelée communément rupture de faisceau.

Aussitôt, les télés câblées apportèrent leur gerbe de programmes alors que les plus déshéritées se contentaient de simples bouquets. Mais toutes en parlant, hochant de l'écran, disaient « dépassée » !

David Vincent allait-il subir le même sort, à trop vouloir savoir, on risque la mont. Devait-il se recycler ou se battre pour durer, être le dépositaire d'une mémoire. Avait-il parcouru tout ce chemin pour convenir aux desseins de quelques uns ou commencer une nouvelle aventure. Il devait tourner la page, oublier le passé, recommencer à construire et être le témoin de ce livre grandeur nature, qu'il vient de vous écrire.

Il s'apprétait à poser le point final lorsqu'il-sentit dans son dos, une présence. Se retournant, il vit Salvador Dali, assit dans un fauteuil, un porte-voix à la main.

- Silence! Moteur!

RESPONSABLE DES LOTS D'AFFOUAGE

LES AFFOUAGISTES QUI AURONT DES PROBLEMES DANS LEUR LOT POURRONT S'ADRESSER AU RESPONSABLE DE LA PARCELLE:

PARCELLE	47	GIRARDOT GILLES	LOT	1	A	7
PARCELLE	1	GIROD PATRICK	LOT	8	A	19
PARCELLE	34	MOREL GERARD	LOT	19	Α	23
PARCELLE	5	MONNET J-MARIE	LOT	41	Α	46
LES BOULA	CHONS	CHIADOT JOEL	LOT	2	4 <i>E</i>	0E A

SUPERVISEUR MONSIEUR TRIBUT JEAN

LES VERRIÈRES MONNET GILLES LOT 31 A 40

RESEAU D'EAU

Les filtres ont été changés le : 28.06.97 et seront changés à nouveau courant décembre 97.

SAPIN DE NOEL

La commune organise un "sapin de noël" pour les grands et les petits, ouvert à tous : DIMANCHE 21 DECEMBRE 97 à 14 H 30 à la mairie.

Les années passent en un clin d'oeil, mais la fin du mois met tou jours un temps fou à arriver.

L'équipe du conseil municipal vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 98 !!!

Le secrétaire, GIROD Patrick